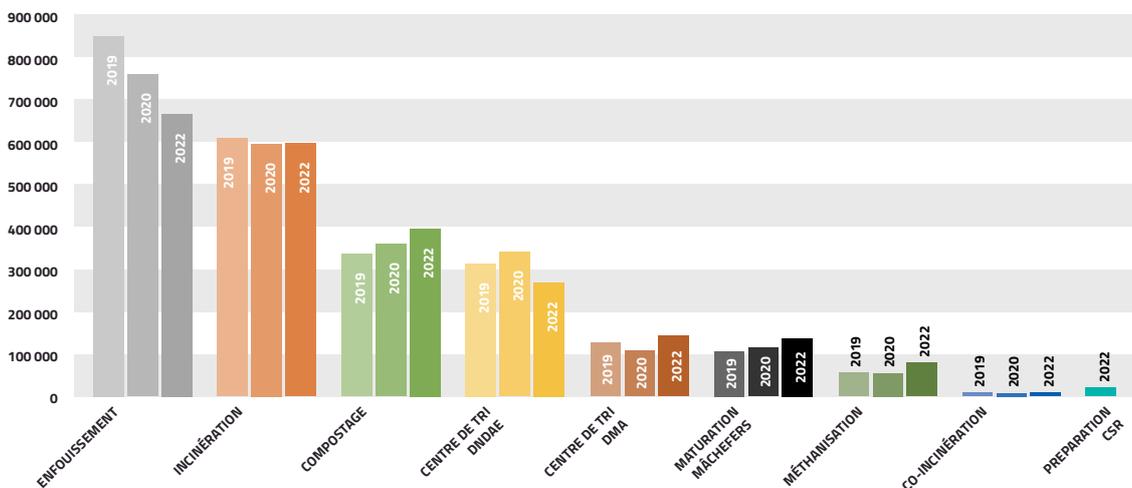


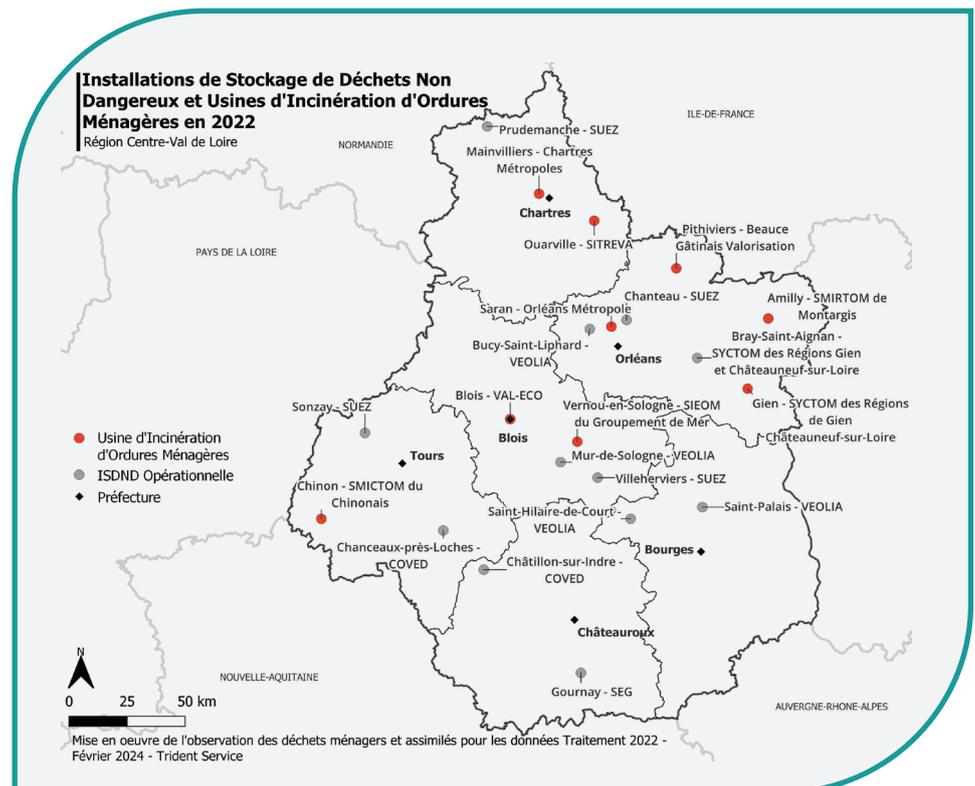
L'enquête Traitement 2022 en région Centre-Val de Loire s'inscrit dans les travaux de l'observatoire régional des déchets et de l'économie circulaire et vise à collecter les données des Installations de Traitement d'Ordures Ménagères et des centres de tri des Déchets d'Activités Économiques. En 2022, 2 311 293 tonnes de déchets ont été triées/traitées sur les ITOM et les centres de tri de DAE. Cela représente une légère diminution par rapport au tonnage trié/traité en 2020 (2 334 741 tonnes).

Quantité de déchets traités/triés (tonne entrante) par typologie d'installation

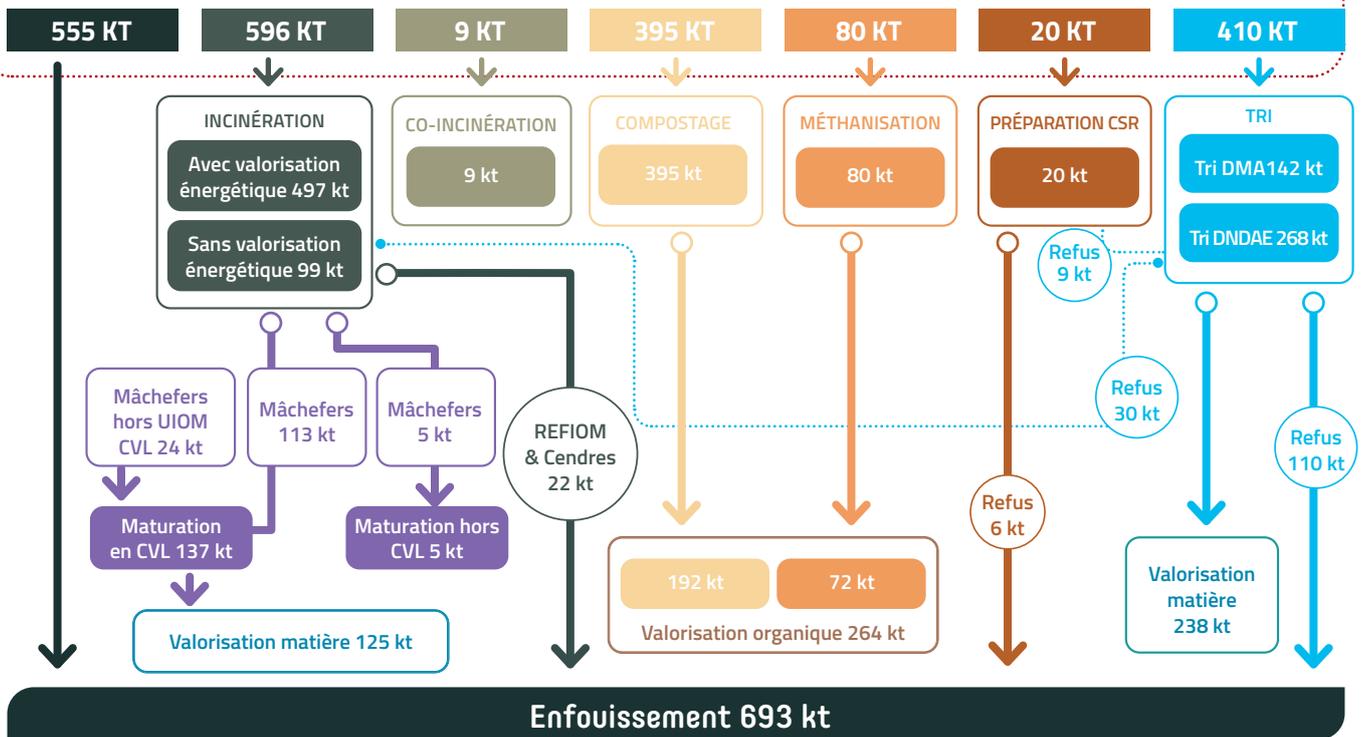


Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux et Unités d'Incinération d'Ordures Ménagères en 2022

Les deux typologies d'installations qui traitent les quantités les plus importantes de déchets sont les Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) et les Unités d'Incinération d'Ordures Ménagères (UIOM). En 2022, la région Centre-Val de Loire comptait 12 ISDND opérationnelles et 9 UIOM sur lesquelles ont été respectivement enfouies et incinérées 664 966 tonnes et 595 550 tonnes de déchets.



Total entrant dans les Installations de traitement des ordures ménagères (ITOM) en région Centre-Val de Loire en 2022 : 2 311 kt



L'un des principaux objectifs de ces missions d'enquête et d'analyse des données est de pouvoir suivre et analyser les indicateurs et objectifs du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) en Centre-Val de Loire. Parmi ces objectifs, deux sont relatifs au traitement des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA).



OBJECTIF ATTEINT

Orienter, dès 2020, 100% des mâchefers valorisables issus de l'incinération des déchets vers des filières de valorisation (dans les conditions prévues par la réglementation).



OBJECTIF NON ATTEINT

Réduire de 30% les quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installations de stockage de déchets non dangereux non inertes (DNDNI) en 2020 par rapport à 2010, puis de 50% en 2025. En 2022, la diminution des tonnages est de 9,5% par rapport à 2010.

DNDNI ENFOUIS en Centre-Val de Loire et objectif SRADDET

